

« Il vous faut gérer prioritairement le dossier viticole et la réforme de l'OCM vin »

Une crise extrêmement grave

Depuis 2004, la viticulture française traverse une crise extrêmement grave qui affecte une grande partie des productions et conduit de nombreuses d'exploitations à une situation définitivement compromise. La filière toute entière a placé un très grand espoir dans une réforme en profondeur et rapidement mise en application de l'Organisation Commune du Marché viti-vinicole.

Des propositions ultra-libérales de la Commission

Lorsqu'au printemps 2006, la Commission a dévoilé les grandes lignes de son projet (arrachage massif, suppression de l'encadrement du potentiel, fin de toutes les mesures de gestion du marché, dérégulation de l'étiquetage et des pratiques œnologiques, etc.), la déception fut largement partagée. Cependant, dans un contexte économique particulièrement dégradé, il est apparu primordial de proposer des amendements

fondamentaux au projet pour qu'ils soient rapidement pris en compte par la Commissaire. Les Ministres des différents pays ont pris des postures, mais n'ont pas donné de lignes politiques directrices claires à la Commission. De fait, celle-ci a ainsi obtenu la capacité à poursuivre sa tâche dans la vision ultra-libérale de sa Communication de juin 2006. Nous sommes au printemps 2007 avec une crise non résolue et une très grande probabilité de voir la Commission présenter un projet de règlement en tous points conforme à l'esprit et à la lettre de la proposition présentée il y a un an... Une brève analyse permet d'ailleurs de comprendre que le projet de la Commission vise, à terme, à conduire notre secteur vers le projet d'OCM unique avec libéralisation, découplage, transfert des fonds vers le développement rural et des mesures horizontales.

Les vigneronns rejettent ce projet d'OCM vin

Tout cela conduit la CCVF à affirmer d'ores et déjà son refus d'un tel projet d'OCM et à souhaiter que des négociations s'ouvrent afin de donner le souffle et une véritable ambition pour la filière viticole. Elle réaffirme aussi son attachement indéfectible au principe d'un marché organisé qui nécessite la mise à disposition des producteurs d'outils de prévention et de gestion des crises non coûteux et efficaces. Elle réaffirme enfin la nécessité d'orienter le budget de l'OCM viticole vers l'accompagnement des entreprises sur les investissements, la reconquête de parts de marché, la promotion du produit, dans une démarche de développement durable des exploitations. En dernier ressort, si la proposition ultralibérale de la Commission est retenue par le Conseil des Ministres – ce que nous combattons – il faudra d'autant plus renforcer nos entreprises coopératives et donc obtenir les lignes budgétaires nécessaires pour agir en ce sens. Les efforts de promotion ne serviront à rien s'il n'y a pas les entreprises qui savent vendre.

Appel à Mme Christine LAGARDE :

Il vous faut gérer prioritairement le dossier viticole

La CCVF demande au nouveau Ministre de l'Agriculture, Mme Christine LAGARDE de s'engager personnellement dans cette négociation. Nous sommes prêts à lui apporter toutes nos réflexions et propositions sur ce difficile dossier. Denis VERDIER insiste : « il est absolument nécessaire que la France et son nouveau gouvernement se positionnent clairement et prioritairement à Bruxelles sur ces enjeux fondamentaux pour la viticulture française. »

Photo : Denis Verdier, président de la CCVF

